

## Circulaire de rentrée Ecole

Chers parents,

Dans cette lettre, vous trouverez tout ce qui concerne la rentrée **2017/2018**, le calendrier des vacances et les principales informations pour l'année scolaire.

**Je vous demande donc de la conserver.** (Vous retrouverez également la circulaire sur notre site internet)

### 1 – RENTREE DES CLASSES :

**Mardi 5 septembre à 8h30 de la Grande Section au CM2 (GS : Classe bleue)**

**Mercredi 6 septembre à 8h30 pour la moyenne section (MS : Classe rouge)**

**Jeudi 7 septembre à 8h30 pour la toute petite et petite section (TPS et PS : Classe jaune)**

Les parents de maternelle accompagnent leurs enfants (ce jour-là) jusque dans la salle de classe, et y apportent toutes leurs affaires.

Ce jour de rentrée, les parents accompagnent les enfants d'élémentaire (CP, CE1, CE2, CM1, CM2) avec toutes leurs affaires dans la cour, par le portail vert, chemin des caves.

#### A la rentrée :

- Prévoir une **photo d'identité** pour le carnet ou le cahier de correspondance.
- **Pour tous les nouveaux élèves**, merci de rapporter **le jour de la rentrée les dossiers scolaires** en votre possession.

### 2 – HORAIRES ET ORGANISATION DE LA SEMAINE

Ouverture des portails : 8h15, 13h15 et 16h30

Horaires de classe : de 8h30 à 11h30  
de 13h30 à 16h15

Horaire des APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) : de 16h15 à 16h45 (Lundi, Mardi et Jeudi)

Pour toutes les classes, les cours ont lieu les : lundi, mardi, mercredi matin, jeudi, vendredi

#### Site ECOLE

##### Le matin

Accueil à la garderie dès 7h30 et jusqu'à 8h15 dans le réfectoire (Bâtiment principal).

##### Le soir

- Etudes dirigées du CP au CM2 de 16h45 à 17h45 dans les classes élémentaires.
- Première garderie des maternelles de 16h45 à 17h45 dans la classe de grande section de maternelle.
- Deuxième garderie pour tous de 17h45 à 18h45 dans la classe de grande section de maternelle.

Durant ces créneaux, les parents peuvent récupérer à tout moment leur(s) enfant(s) en s'adressant aux personnes qui surveillent l'étude ou la garderie.

#### ATTENTION !!

L'étude, la garderie et la cantine seront assurées à partir du mardi 5 septembre. Pour les élèves de maternelle, nous vous demandons d'accrocher au vêtement de votre enfant un petit carton mentionnant son **NOM, PRENOM** et précisant s'il reste à la cantine et/ou à la garderie.

#### Sécurité :

**Nous vous rappelons qu'il est strictement interdit, pour la sécurité des enfants, d'emprunter avec son véhicule le « Chemin des Caves », pour déposer ou reprendre les élèves. Un parking communal est à votre disposition près du bâtiment principal (Site ECOLE).**



**Le parking situé juste en face de ce même bâtiment est strictement réservé au personnel de l'établissement.**



### 3 – ENTREES ET SORTIES DES ELEVES

#### Pour les enfants de maternelle

- ✓ Accueil du matin

Les parents accompagnent leurs enfants **dans le couloir** de sa classe. Après avoir accroché manteaux ou autres au porte-manteau, ils confient l'élève à l'enseignant à la porte de la classe dans le même couloir.

- ✓ Sortie du midi et du soir

Les parents attendent l'ouverture du portail et se rendent **dans la cour des maternelles** devant la porte de la classe où leur enfant leur sera confié.

#### Pour les enfants des classes élémentaires

Ils seront accompagnés **à pied obligatoirement** jusqu'au portail vert, chemin des Caves, où ils seront confiés aux enseignants. Aux heures de sortie, ils seront repris au même portail. Les parents n'ont pas accès à la cour.

#### Important !!

Les parents ayant des enfants en maternelle **et** en élémentaire doivent **obligatoirement** passer par le chemin des caves (portail vert) pour déposer ou récupérer les plus grands et ceci par mesure de SECURITE.

### 4 –CALENDRIER DE L'ANNEE 2017/2018

Vacances	Fin des cours (après classe)	Reprise des cours (matin)
Toussaint	Vendredi 20 octobre	Lundi 6 novembre
Noël	Vendredi 22 décembre	Lundi 8 janvier
Hiver	Vendredi 16 février	Lundi 5 mars
Printemps	Vendredi 13 avril	Lundi 30 avril
Ascension	Lundi 7 mai	Lundi 14 mai
Pentecôte	Vendredi 18 mai	Mardi 22 mai
Vacances d'été	Jeudi 5 juillet	

NOUS DEMANDONS AUX FAMILLES, DANS L'INTERET DES ENFANTS, DE RESPECTER LE CALENDRIER SCOLAIRE.

### 5 – REUNION DES PARENTS : MATERNELLES ET ELEMENTAIRES

#### Samedi 23 septembre 2017

En cas de nécessité, sachez qu'une garderie sera assurée pour les enfants.

Les parents ont rendez-vous dans la classe de leur enfant :

- de 9h00 à 10h30 : **CE1, CE2, CM1 et CM2**

- de 10h45 à 12h15 : **TPS, PS, MS, GS, CP**

Nous avons organisé ces horaires en fonction des fratries, au mieux...

### 6 – DES DATES A RETENIR

- concertations : pas d'école, pas de garderie

Mercredi 4 octobre 2017  
Mercredi 6 décembre 2017  
Mercredi 31 janvier 2018  
Mercredi 21 mars 2018  
Mercredi 30 mai 2018  
Mercredi 20 juin 2018

- journée pédagogique : pas d'école, pas de garderie

Mercredi 22 novembre 2017

#### Attention !!! Mercredi 2 mai 2018, école toute la journée (en remplacement du mercredi 9 mai 2018)

- Photos individuelles du CP à la 3<sup>ème</sup> : jeudi 14 septembre 2017
- Photos individuelles des classes maternelles + frères et sœurs de tout l'établissement : jeudi 21 septembre 2017
- Cross (CP -> 3èmes) : mercredi 11 octobre 2017
- Kermesse : samedi 23 juin 2018





**Attention !!! Vous recevrez, par courrier, courant septembre 2017, votre code pour « accès sécurisé parents » (1 par famille). Celui-ci vous permettra de consulter votre facturation sur le site internet de l'établissement dans l'onglet « Accès sécurisé – Parents »**

## 7- QUELQUES INFORMATIONS

- **Assurances** : tout élève inscrit à l'école Ste Thérèse est assuré automatiquement, mais cela ne vous dispense pas de votre assurance responsabilité civile.
- **Absences** : pour toute absence, appeler au **01.60.04.13.27 (Pôle administratif)**
- **Pour l'inscription des frères et sœurs** pour l'année scolaire 2018/2019, prendre contact avec le secrétariat impérativement en octobre 2017.
- **goûter** : conformément aux directives de l'A.F.S.S.A. il n'y a plus de collation sur le temps de récréation. En revanche, les enfants qui restent à l'étude et la garderie pourront goûter entre 16h30 et 16h45. Des goûters d'anniversaire seront prévus dans les classes.
- **P.A.I.** : (1) si votre enfant a déjà bénéficié d'un accueil spécifique en cas d'allergie alimentaire ou autre problème de santé et que vous avez déjà rempli un PAI, merci de nous retourner le document ci-joint.
- **P.A.I.** : (2) si votre enfant doit bénéficier d'un accueil spécifique en cas d'allergie alimentaire ou autre problème de santé, merci d'en informer le secrétariat et de demander le document obligatoire à remplir par vos soins.
- **Trimestres comptables** :
  - **1<sup>er</sup> trimestre** : du 04 septembre au 06 décembre 2017
  - **2<sup>ème</sup> trimestre** : du 07 décembre 2017 au 23 mars 2018
  - **3<sup>ème</sup> trimestre** : du 24 mars au 06 juillet 2018
- **Périscolaire** :
  - **Anglais** : (de la GS au Cm2)  
Langage connexion : les cours débuteront en octobre. Les jours seront précisés mi-septembre.  
(Les bulletins d'inscription sont à nous renvoyer avant le 20 août)
  - **Cours de chinois** : (du Ce2 au Cm2)  
Les bulletins d'inscription sont à nous renvoyer avant le 20 août

L'établissement rouvrira ses portes le lundi 21 août 2017 à 8h30.

En espérant que toutes ces informations vous permettront de vous organiser le mieux possible pour la prochaine année scolaire, je vous souhaite de bonnes vacances.

A la rentrée !

Cordialement.

Sophie DHENIN  
Chef d'établissement

**PS : Les documents ci-joints sont à remettre dûment remplis et signés (toujours agrafés) à l'enseignant de votre enfant le jour de la rentrée.**

- Fiche de renseignement
- Fiche de renseignement comptable
- Mandat SEPA (pour les nouveaux élèves)

